

Le 08 décembre 2023

La précarité étudiante : un concept inventé par la FEF ?

Le 17 novembre, pendant que les étudiants manifestaient dans toute la Fédération Wallonie-Bruxelles pour dénoncer l'inaction politique contre la précarité étudiante et les réformes élitistes de l'enseignement supérieur, la ministre de l'Enseignement supérieur, madame Françoise Bertieaux (MR), lors d'une conférence organisée par la FEL, tenait des propos alarmants selon lesquels la précarité étudiante ne serait autre qu'un concept inventé.

Selon une étude mandatée par le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles en 2019, la précarité objective concerne plus d'un étudiant sur trois. De plus, en quinze ans, le nombre d'étudiants allocataires du CPAS a été multiplié par sept démontrant ainsi l'expansion de la précarité dans le milieu étudiant. Un étudiant sur quatre travaille pour payer ses études, avec des conséquences négatives sur leurs parcours académiques.

Face à ces étudiants en détresse, la ministre Bertieaux nous explique que la précarité étudiante est un concept inventé par la FEF. Elle se cache derrière une précarité générale pour nier l'existence d'une réalité spécifique étudiante, et éviter de devoir agir par ses propres compétences. Pourtant, ces étudiants en détresse existent réellement, et doivent subir l'inaction d'une ministre qui fuit ses responsabilités.

Le constat est clair, le monde scientifique et associatif tire la sonnette d'alarme depuis plus de 4 années concernant la précarité étudiante, mais les deux ministres MR qui se sont succédées sous cette législature n'ont pas répondu à l'appel. Pour rappel, des promesses et des engagements ont été pris au sein d'une déclaration de politique communautaire et d'une résolution interparlementaire, dont des mesures à la charge de l'enseignement supérieur, défendues par le parti de la ministre ! Madame Bertieaux s'oppose aux positions du MR en déclarant que la précarité étudiante n'existe pas, et s'oppose également aux autres membres du gouvernement.

Une réforme du système d'allocation d'étude doit encore être élaborée afin de respecter les engagements pris et de s'inscrire dans une dynamique de lutte contre la précarité étudiante. Malheureusement, le montant qui a été négocié par la ministre lors du conclave budgétaire du mois d'octobre était de zéro euro. Seuls les 6,4 millions d'euros déjà négociés seront utilisés afin de financer cette réforme des allocations d'étude, un montant bien trop faible. Le bilan de quatre années de mandat se résume à cette mesure.

Malgré le budget insuffisant pour une réforme ambitieuse, la FEF met en avant plusieurs mesures urgentes qui permettraient d'agir rapidement et efficacement : la suppression de la globalisation des revenus sur base de la composition de ménage pour aller vers un système sans discrimination et prenant en compte les situations réelles ; l'automatisation pour le taux modeste ; la suppression des procédures de remboursement des allocations en cas d'erreur de l'administration.

Venir accuser les représentants étudiants d'inventer une situation pourtant bien réelle et dramatique est vraiment odieux, car ils viennent porter la voix des étudiants et au lieu de les entendre, et de travailler avec eux, elle les méprise encore plus.

Madame la ministre, face à ces constats, vous ne pouvez nier l'existence de la précarité étudiante. L'inaction politique des deux ministres MR en charge de l'enseignement supérieur témoigne d'une vision élitiste de l'enseignement. Cependant, pour les étudiants, la situation s'aggrave. Il est temps pour la ministre de l'Enseignement supérieur de prendre ses responsabilités.



Présidente de la FEF: **Emila Hoxhaj** | T 0492 27 87 52 | emila.hoxhaj@fef.be

Chargé de communication de la FEF: **Renaud Leemans** | T 0492 27 87 59 | renaud.leemans@fef.be